

Statut juridique des numéros des substances : numéros CE versus «list numbers» Aperçu des bases de données et registres sur les substances

**Producteurs, importateurs et utilisateurs en aval :
soyez vigilant lors de votre communication dans la chaîne d'approvisionnement !**

REACH

Dans le cadre du règlement [REACH*](#), l'outil REACH-IT alloue des identifiants numériques dits "list numbers", aux substances pour lesquelles aucun numéro CE n'est donné par l'entité légale soumettant le dossier. Ces chiffres n'ont aucun statut juridique !

Rappel : statut juridique des numéros CE

L'inventaire CE (Commission Européenne) consiste en trois inventaires distincts, à savoir EINECS, ELINCS ou NLP, qui ont été établis par la Directive 67/548/CEE et ses amendements.

EINECS (European INventory of Existing Commercial chemical Substances) : couvre les substances dites existantes, c'est à dire considérées comme se trouvant sur le marché communautaire européen entre le 1^{er} janvier 1971 et le 18 septembre 1981. Il comprend environ 100 000 substances.

ELINCS (European List of Notified Chemical Substances) : comprend toutes les substances notifiées jusqu'au 31 mai 2008 conformément à la Directive 67/548/CEE et ses amendements. Il couvre les « nouvelles substances » qui n'étaient pas sur le marché communautaire au 18 septembre 1981.

NLP (List of No Longer Polymers) : correspond aux substances qui étaient initialement considérées comme étant des polymères conformément aux règles en place lors de la mise en place de l'EINECS mais qui n'étaient plus considérées comme étant des polymères sous le 7^{ème} amendement de la Directive 67/548/CEE.

"List numbers"

Le règlement REACH ne mentionne pas la génération d'un nouveau numéro CE pour les substances qui n'ont pas d'entrée dans l'inventaire CE. Toutefois, afin de faciliter le traitement des informations soumises via l'outil REACH-IT, l'ECHA a décidé d'allouer automatiquement un numéro à toutes les soumissions entrantes valides (pré-enregistrement, PPORD, Inquiries, C&L notification...). Ces numéros, appelés "list numbers" ne sont pas basés sur un acte législatif et n'ont pas été publiés au Journal Officiel de l'Union Européenne. Ainsi, pour la majorité de ces numéros, l'identification de la substance qui y est liée n'a jamais été vérifiée au sens où ces "List numbers" sont de simples identifiants générés automatiquement par REACH-IT. Pour ces raisons, il n'était pas initialement prévu de les rendre public. Cependant, comme environ 40 000 substances ont été pré-enregistrées sans numéro CE, leur publication s'est avérée nécessaire pour faciliter, entre autres, la formation des SIEF.

Vous trouverez des informations complémentaires sur [ECHA CHEM](#).

NOTE

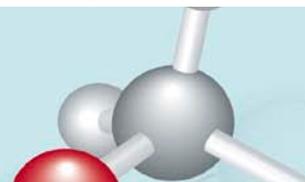
Les « list numbers » n'ont aucune signification légale

Nombre	Status légal	concernent	Status sous REACH
EINECS 2xx-xxx-x 3xx-xxx-x	Directive 67/548/CEE amendée par la Directive 79/831/CEE, Décision 81/437/CEE	Substances se trouvant sur le marché communautaire européen entre le 01 janvier 1971 et le 18 septembre 1981 (phase -in).	Figurent à l'inventaire CE identificateur officiel.
ELINCS 4xx-xxx-x	Directive 67/548/ CEE et ses amendements Décision 85/71/CEE	Toutes les substances notifiées jusqu'au 31 mai 2008 sous la Directive 67/548/CEE et ses amendements (« nouvelles substances »).	Figurent à l'inventaire CE, identificateur officiel. L'ECHA a assigné un numéro d'enregistrement pour chaque notification soumise dans le cadre de la Directive 67/548/CEE. Le propriétaire de cette notification doit réclamer un numéro d'enregistrement auprès de l'ECHA Plus d'information, voir Art.24 REACH et Q&A sur les NONS .
NLP 5xx-xxx-x	Directive 92/32/CEE (7ème amend. Directive 67/548/CEE)	Substances sur le marché européen du 18 sept.1981 au 31 oct.1993 et n'étant plus considérées comme étant des polymères sous le 7ème amendement de la Directive 67/548/CEE.	Figurent à l'inventaire CE, identificateur officiel.
List number 6xx-xxx-x 7xx-xxx-x 9xx-xxx-x	No legal status	Substances enregistrées ou notifiées via REACH-IT sans identification claire de la substance à l'inventaire CE, ex. : pas de nombre CE soumis, nom différent (phase-in and on phase-in).	L'exactitude et la validité n'a pas été vérifiée. Plusieurs « list numbers » ont pu être attribués pour une même substance sur la base de différent identificateur ou soumissions.

* règlement (CE) 1907/2006 relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques, entré en vigueur le 1^{er} juin 2007.

CONTACTS : Arno Biber | Caroline Fedrigo | Ruth Moeller | Virginie Piaton
Helpdesk REACH&CLP Luxembourg | 66, rue de Luxembourg | L-4221 Esch-sur-Alzette
Tel : + 352 42 59 91-600 | Fax : +352 42 59 91-555
E-mail : reach@tudor.lu | clp@tudor.lu

Pour s'abonner / se désabonner : www.reach.lu/contact ou www.clp.lu/contact ou par email.



Quelques problèmes rencontrés ...

Les "list numbers" sont utilisés par les déclarants comme un numéro officiel.

→ Confusion au sein de la chaîne d'approvisionnement lorsque un numéro CE existe également.

Plusieurs numéros ont pu être assignés à une même substance.

→ Difficulté accrue pour remplir les obligations de partage des données car plusieurs FIES (Forum d'Echange d'Information sur les Substances) ont été établis.

Utilisation d'un "list number" au lieu du numéro CE existant lors de la communication dans la chaîne d'approvisionnement.

→ mise en place de mesures de gestion des risques inappropriées, faute d'une identification juste.

Où trouver plus d'information ...

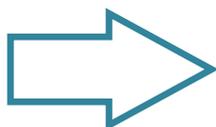
Les informations sur les substances chimiques peuvent être obtenues via différentes bases de données. Suivant celle que vous utilisez, vous pouvez lancer une recherche par le nom de substance ou un identifiant numérique comme le numéro CE ou CAS. En revanche, les « list numbers » n'étant pas des identifiants officiels, ils ne sont pas reliés aux bases de données internationales, ni aux bases de données maintenues par l'ECHA.

Base de données terminologique

[ECHA-term](#) contient des données terminologiques issues des règlements REACH et CLP dans les 22 langues de l'UE. Elle a été conçue sur un modèle de base de données dynamique destinée à faire l'objet de mises à jour régulières par des experts dans le domaine et par des linguistes.

IMPORTANT

NE PAS UTILISER de "List number" sur les documents légaux ou officiels notamment les Fiches de Données de Sécurité et les notifications de classification et d'étiquetage. **VERIFIER** vos identifiants numériques utilisés pour pré-enregistrer et **CONSULTER** le portail [ECHA CHEM](#) pour identifier des substances potentielles identiques à la votre.



Aperçu des bases de données ou registres disponibles sur notre site internet

Bases de données et registres de l'ECHA

Le portail [ECHA CHEM](#) permet d'accéder aux informations (publiques) sur les substances liées aux différentes procédures des règlements REACH et CLP, notamment la base de données des [substances pré-enregistrées](#) et des [substances enregistrées](#). La [version consolidée de l'annexe VI](#) du CLP liste les informations de classification et d'étiquetage des substances. [L'inventaire C&L](#) est une base de données maintenue par l'ECHA, qui recueille l'identification, la classification et l'étiquetage des substances chimiques dangereuses placées sur le marché telle quelle ou contenue dans un mélange. Le [« Registre d'intentions »](#) reprend les intentions des Etats Membres souhaitant préparer des dossiers annexe XV pour l'identification de substances extrêmement préoccupantes (SVHC), pour proposer une classification et un étiquetage harmonisés ou des restrictions.

Bases de données Européennes

[ESIS](#) est la plateforme de l'ex-ECB (European Chemicals Bureau) regroupant plusieurs bases de données. Cette base de données fournit en autres les informations sur les substances telles que les numéros d'indexation européens, les informations relatives à certaines législations (Biocides, import/export ...), les données scientifiques issues de programmes internationaux ...

D'autres bases de données existent telles que [eChemPortal](#) fournissant des informations sur les propriétés des substances, la [Base de données européenne sur les pesticides](#), la base de données allemandes [GESTIS](#) sur les substances dangereuses...

Bases de données internationales

D'autres bases de données fournissent un accès à des informations scientifiques, par exemple dans les domaines de la toxicologie ([Toxnet](#), [U.S. EPA Chemical databases](#), [PubChem](#)) et de la sécurité au travail ([ILO](#), [INCHEM](#)).

Retrouvez un résumé des bases de données et registres existant sur notre site internet www.reach.lu/documentation.